



## **COMMUNIQUE DE SOUTIEN**

***NOUS NE SOMMES PAS DES DELINQUANTS !!!***

***NON A LA CRIMINALISATION DES MANIFESTANTS – ES AVEC OU SANS GILETS !!!***

***SOLIDARITE AVEC TOUTES LES PERSONNES CONVOQUEES EN AUDITION LIBRE AU COMMISSARIAT DE CHALON SUR SAONE LE 12 MARS 2020 A 9H30***

Suite à une action militante à la gare de Chalon le 10 février dernier dans le cadre de la mobilisation contre la retraite à points, 8 personnes, syndicalistes et manifestants -es sont convoqué-es au commissariat de Chalon sur Saône.

Face à ce que nous considérons comme une tentative d'intimidation visant à étouffer le mouvement social contre une réforme inique, nous vous invitons à apporter votre **soutien aux personnes convoqué-es le jeudi 12 mars 2020 à partir de 9H00 devant le commissariat situé 4 rue du docteur Émile Roux à Chalon.**

Notre force c'est la solidarité, notre force c'est la détermination, nous sommes debout, fiers et dignes de ce que nous sommes, fiers de notre combat que nous menons pour un monde meilleur, pour une vraie démocratie au service de toutes et tous, contre toutes les tentatives du gouvernement de nous diviser, de museler toute expression et notamment dans la rue !

Chalon sur Saône le 5 mars 2020